

Liberté Égalité Fraternité

## Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Rennes, le 2 5 MAI 2022

## SEB

Service Eau et Biodiversité Pôle Police de l'Eau

Affaire suivie par : Jean-Noël NEVO

Tél.: 02 90 02 31 52

Courriel: jean-noel.nevo@ille-et-vilaine.gouv.fr

Le directeur

à

Monsieur le Président PIGEON CARRIERES La Guérinière 35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS

Objet : création d'un piézomètre à BOVEL sur la parcelle ZP n° 26 – dossier CASCADE n° 35-2022-00105 suivi par Mr LEDROFF Roland

P.J.: arrêté ministériel du 11/09/2003 arrêté préfectoral du 11/01/2019 fiche auto-contrôle d'un forage

Monsieur le Président.

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre des articles L.214.1 à L.214.8 du code de l'environnement (Loi sur l'eau), concernant l'opération suivante :

## Création d'un piézomètre - Commune de BOVEL

Rubrique de la nomenclature n° 1.1.1.0

Dossier complet reçu au guichet unique : 06/05/2022

N° d'enregistrement au guichet unique : 35-2022-00105

N° code minier : 3522005

Je vous précise que votre dossier présente toutes les pièces nécessaires pour un début d'instruction, mais sa régularité sur le fond, au titre de la loi sur l'eau, n'a pas encore été étudiée à ce stade.

Je vous transmets un récépissé de déclaration assorti d'une copie des deux arrêtés de prescriptions et de la fiche autocontrôle. Ce récépissé précise la date avant laquelle l'opération projetée ne pourra pas être entreprise, à savoir le 06/07/2022 (sauf courrier de la police de l'eau autorisant les travaux avant cette date), date limite de la fin de l'instruction en cours.

Il conviendra de m'adresser sous un mois suivant les travaux, un rapport de fin de travaux (ou dossier de récolement) en deux exemplaires comprenant les pièces mentionnées au point n°4 de l'annexe 2 de l'arrêté préfectoral du 11/01/2019.

Je vous rappelle que le fait d'exploiter une installation sans l'autorisation requise constitue un délit conformément à l'article L 173-1 du Code de l'Environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le Directeur, L'adjoint du chef de pôle Police de l'Eau

Ludovic HALIDURON